

CHSCT spécial Musées

Séance du mercredi 21 mars 2018

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) spécial Musées s'est réuni le 21 mars 2018 sous la présidence de Blandine CHAVANNE, Sous-directrice de la politique des musées, SMF, et en présence des représentants de la CGT-Culture et de SUD-Culture.

Ce compte rendu synthétique ne se substitue pas au procès-verbal de la séance qui devra être validé par toutes les parties prenantes.

Point 1 : Approbation du PV des 25 et 26 janvier 2018 et du compte-rendu de la visite de CHSCT au Musée de la Renaissance – château d'Ecouen du 15 janvier 2018 (pour avis)

Le procès-verbal des 25 et 26 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.

L'approbation du compte-rendu de la visite de CHSCT au Musée de la Renaissance est reportée au point 3, à la demande d'une organisation syndicale.

Point 2 : Musée national de Préhistoire

a) Étude de faisabilité sûreté sécurité (pour information) et travaux SSI (pour avis)

Sylvie GUILLOU indique que l'étude de faisabilité a été commandée en 2017.

Les axes principaux de l'étude sont les suivants :

- en termes d'organisation, un travail a commencé au regard de la politique de sûreté et des procédures, et la réflexion sur le contrôle d'accès préconisé sera menée avec le Directeur au regard des zones devant être mieux protégées ;
- les travaux d'amélioration des installations initiés en 2016 ont été poursuivis en 2017 au niveau de la rénovation du parc de vidéoprotection et du système d'alarme anti-intrusion et de la programmation pour 2018 du changement complet du système de sécurité incendie.
- Un troisième axe concerne une réflexion sur les espaces, incluant le PC Sécurité et le hall d'accueil du musée, y compris le parvis, devant prendre en compte des éléments architecturaux.

Les chantiers pour la protection du site, adossé à une falaise avec des possibilités d'intrusion et qui compte un bâtiment inséré dans un environnement urbain dont la limitation n'est pas précisément définie, pourraient être pris en charge. La priorité en 2018 demeure néanmoins centrée sur la sécurité incendie. La protection du périmètre du bâtiment devrait être envisagée en 2019.

Les travaux SSI recueillent un avis favorable à l'unanimité des membres du CHSCT.

c) Organisation de la Commission d'habillement (pour information)

Sylvie GUILLOU fait part d'une demande visant à réfléchir au fonctionnement et à la composition de la Commission, qui ne sont pas formalisés.

Il est proposé de mener cette réflexion durant l'année 2018, dans le but de définir une nouvelle composition et fonctionnement qui seraient mis en œuvre dès l'année 2019. En l'attente de finaliser la réflexion, le fonctionnement actuel sera maintenu afin de répondre aux obligations en termes de dotations des agents.

d) Registre santé et sécurité au travail et tableau de suivi (pour information)

Un représentant du personnel revient sur les odeurs nauséabondes persistantes dans certains espaces du musée et ce, depuis la création de celui-ci.

Christophe CLEMENT indique qu'une solution sera peut-être trouvée à l'occasion des travaux, des fissures ayant pu se produire ou un événement étant peut-être mal raccordé.

Point 3 : Musée de la Renaissance – Château d'Ecouen

a) Compte-rendu de la visite de délégation du 15 janvier 2018

Sous réserve des modifications formulées, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

b) Document unique d'évaluation des risques professionnels (pour information) et programme d'actions 2018 (pour avis)

Après présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels et du programme d'actions 2018 par Thierry CREPIN-LEBLOND, Directeur et Martine GOUET, Secrétaire générale, les membres du CHSCT sont appelés à se prononcer sur le programme d'actions 2018.

Le programme d'actions 2018 recueille un avis favorable des membres du CHSCT (3 votes POUR (CGT-Culture) et 1 ABSTENTION (Sud Culture Solidaires)).

c) Registre santé et sécurité au travail (pour information) et du tableau de suivi (pour information)

Une représentante du personnel demande si un protocole a été défini à la suite du problème électrique.

Thierry CREPIN-LEBLOND répond qu'un protocole de réaction a été défini en cas de panne. Selon la nature de celle-ci, l'accès à certains locaux n'est pas autorisé, notamment le poste à haute tension. Les consignes ont été revues, mais en cas d'impasse, le responsable d'astreinte doit prendre une décision concernant l'ouverture de l'équipement et la présence des agents. Le rapport de l'électricien est désormais établi et un diagnostic complet a été commandité en urgence à l'OPPIC, qui doit vérifier l'ensemble de l'installation électrique et des réseaux de chauffage. Le protocole pourra être adapté en fonction des dangers.

Point 4 : Musée Clémenceau – de Lattre

a) Point sur l'organisation et le fonctionnement du musée Clémenceau – de Lattre (pour avis)

Jean-François BOURASSEAU signale qu'il a travaillé avec Jean-François MOREAU pour établir un planning sur deux cycles de quatre et trois jours, plus régulier pour le personnel.

Le site est composé de cinq lieux, dont deux qui sont ouverts au public.

La surface d'exposition du site doublera, en passant de 300 à 600 mètres carrés environ. Le doublement de la surface du jardin, qui passe de 1 000 à 2 000 mètres carrés, impactera également le travail des agents.

Le musée fonctionnera avec 8 emplois et 4 mois de vacances.

Le SCN et le SMF ont soutenu les demandes suivantes en vue du fonctionnement du nouveau musée :

- deux postes d'accueil et de surveillance titulaires, à temps plein ;
- un agent d'accueil les week-ends, sur un contrat à 70 % ETP, soit 105,96 heures ;
- des agents d'accueil correspondant à 4 mois de vacances, dont 2 en juillet et 2 en août, pour un total de 140 heures.

Le cycle de travail est de 35 heures, un week-end sur deux, avec un rythme de trois à quatre jours consécutifs. Le planning a été établi afin de permettre des congés annuels de 21 jours pendant l'été pour l'ensemble des agents.

En musée ouvert, l'effectif minimum s'élève à 3 agents :

- un poste d'accueil et billetterie à la maison Clémenceau ;
- un poste d'accueil, billetterie et visite commentée à la maison de Lattre ;
- un poste de surveillance mobile des espaces muséographiques à la maison natale de Clémenceau.

Carole ETIENNE-BOISSEAU indique que l'administration aurait souhaité satisfaire la demande de deux postes de titulaires. Le Ministère de la Culture ne bénéficie cependant pas de créations de postes sur son budget, puisqu'il fait au contraire l'objet de suppressions de postes, comme précisé au sein du CT ministériel à la rentrée précédente.

Compte tenu des incertitudes sur la fréquentation réelle du musée durant la première année, les deux postes seront pourvus par des agents vacataires grâce à l'augmentation de la dotation de vacation permettant d'assurer l'ouverture et le fonctionnement du musée pendant les six mois de l'année.

À la suite de la période d'observation, l'accompagnement du musée sera ajusté si nécessaire.

Le fonctionnement du musée Clémenceau-de Lattre recueille un avis favorable à l'unanimité des membres du CHSCT ;

L'organisation du musée Clémenceau-de Lattre recueille un avis défavorable à la majorité

des membres du CHSCT (3 votes CONTRE (CGT-Culture) et 1 ABSTENTION (Sud Culture Solidaires)).

Les membres du CHSCT indiquent être favorables à une organisation composée de fonctionnaires titulaires, mais se prononcent contre une organisation composée uniquement de vacations,

b) Document unique d'évaluation des risques professionnels (pour information) et programme d'actions 2018 (pour avis)

Après présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels et du programme d'actions 2018 par Jean-François BOURASSEAU et Jean-François MOREAU les membres du CHSCT sont appelés à se prononcer sur le programme d'actions 2018.

Le programme d'actions 2018 recueille un avis favorable à l'unanimité des membres du CHSCT.

c) Registre santé et sécurité au travail et tableau de suivi (pour information)

Une représentante du personnel s'interroge sur la réfection de la base vie et de l'accueil des futurs agents.

Jean-François BOURASSEAU confirme qu'un budget a été établi avec le SMF à ce sujet. Un devis est en cours d'élaboration pour le changement des toilettes, la pose d'une kitchenette provisoire dans la Vacherie, les peintures, les mobiliers et l'éclairage, qui permettront l'aménagement de l'accueil.

Point 5 : Examen des registres santé et sécurité au travail et accidents du travail et du tableau de suivi pour les autres SCN (pour information)

Concernant la difficulté avec l'escalier provisoire au musée de Cluny, une représentante du personnel indique que celui-ci a été fermé.

Point 6 : Calendrier de réunions (pour information) et de visites (pour avis)

La prochaine séance de CHSCT aura lieu le mercredi 16 mai 2018.

La séance initialement prévue le mardi 2 octobre 2018 a été décalée au **jeudi 4 octobre 2018.**

Prochaines visites de délégation :

- Musées du XXème les 9 et 10 octobre 2018
- Maison Bonaparte le 11 octobre 2018

La séance est levée à 15h20.